Compte rendu de la séance du mardi 04 mai 2021

Secrétaire de la séance : Jackie Rousseau Excusés : Fabrice Mazière et Catherine Bogaert Procuration : Gilles Quériaud à Jacky Rousseau

Ordre du jour:

- Présentation de l'étude CCAS + de 70 ans et actions à mettre en œuvre ;
- Logement temporaire;
- Présentation de la cérémonie du 08 mai ;
- Points sur les travaux ;
- Emplois saisonniers;
- Divers

Délibérations du conseil:

<u>Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) (</u> DE 2021 023)

Exposé:

- Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, articles 56 et 57 ;
- Vu le décret n°86-197 du 6 janvier 1986 relatif à l a date d'entrée en vigueur du transfert de compétences aux départements prévu par la loi du 22/07/1983 en matière d'itinéraires de promenade et de randonnée ;
- Vu la circulaire du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) ;
- Vu le Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Charente,
- Vu les compétences statutaires de la Communauté de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord,

Considérant qu'aux termes des dispositions de l'article L. 361-1 du Code de l'environnement, le Département établit, après avis des communes, un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée et que ces itinéraires peuvent notamment emprunter des chemins ruraux, après délibération des communes concernées,

Considérant que le PDIPR a pour objet le développement ultérieur du tourisme de randonnée traversant la commune et la mise en valeur de son patrimoine,

Résolution :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur la mise à jour du PDIPR sur le territoire de la commune et accepte le principe de l'inscription de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Le Conseil Municipal s'engagera ainsi, en lien avec la Communauté de communes, concernant les chemins ruraux qui feront l'objet d'un classement après accord entre la commune et le Conseil départemental sur le classement desdits chemins :

- à ne pas les aliéner,
- à leur conserver un caractère ouvert et public,
- à assurer/accepter leur balisage,
- à assurer/faire assurer leur entretien.

- Retour sur les questionnaires du CCAS à destination des plus de 70 ans :

Présentation par Annabelle. Plus de 66% de questionnaires ont été retournés.

Situation en mars 2021 plutôt bonne avec :

- une tranche d'âge très représentative des 70/75 ans
- Une vie en couple massivement représentée (vigilance à avoir sur le statut d'aidant, prévention violences conjugales).
- Une autonomie dans les déplacements, les actes du quotidien (inquiétude pour l'avenir, d'où l'intérêt pour les transports solidaires)
- Des logements adaptés, sécurisés

Une projection quasi inexistante si la perte d'autonomie survient. Volonté forte de rester à domicile et à Saint-Sornin.

- Logement temporaire :

Une rencontre a eu lieu avec le CCAS d'Angoulême qui gère la totalité des hébergements d'urgence de la Charente. Une convention va être signée avec le CCAS mais celle-ci sera souple et permettra d'utiliser le logement pour des besoins communaux (hébergement d'un stagiaire, relogement d'habitants suite à un incendie...). Seul logement en dehors de ceux du Grand Angoulême. L'appartement pourra également permettre de reloger des personnes en situation difficile sur décision de notre CCAS.

- Cérémonie du 8 mai :

Avec les contraintes sanitaires, seuls 2 enfants du CM des jeunes pourront participer à la cérémonie du 8 mai.

Aussi, le CM va se réunir mercredi 5 mai au monument aux morts et les enfants vont réciter un poème. A cette occasion, ils seront filmés et le film sera diffué samedi sur Facebook.

- Point sur les travaux :

Voirie

Les travaux de réfection des voiries communales sont terminés.

Les travaux concernant la reprise des trottoirs le long de la RD6 vont être engagés avec déplacement des passages piétons et installation de ralentisseurs 30km/h.

Clémentine demande si les habitants peuvent intervenir et apporter leur expertise sur les problèmes de voirie. Michaël rappelle que 2 projets seront soumis à l'approbation de la population concernée. Le premier concerne la création du parking de l'école et le second l'aménagement de l'accès aux Bouèges.

- Emplois saisonniers :

Recrutement de 5 jeunes, pour 4 semaines chacun à 24h/hebdo sauf pour l'Agence Postale à 22h/hebdo.

Candidatures ouvertes aux étudiants 18/25 ans mais possibilité de recruter des plus jeunes. Nous avons déjà 8 candidatures spontanées.

Questions diverses:

Des administrés se plaignent de nuisances récurrentes notamment des feux et du bruit. Un article pourra être publié dans la gazette de juillet.